

Note de Lecture :

La République Démocratique du Congo sous Joseph KABILA : Devoir de mémoire » à l'épreuve de la Science politique

Par Pr. Bob KABAMBA

Livre : Néhémie MWILANYA, « *La République Démocratique du Congo sous Joseph KABILA : Devoir de mémoire* » L'Harmattan, Paris, 2022

Introduction

Tout observateur, analyste, professeur, chercheur, expert ou encore journaliste souhaite toujours disposer des outputs politiques de première main afin de lui permettre de mener à bien son projet qui peut être soit un article, soit une recherche ou encore une analyse. Lorsque ces outputs sont produits par les acteurs concernés, ils deviennent des sources riches et indispensables pour toute personne intéressée. La publication du Professeur Néhémie MWILANYA « *La République démocratique du Congo sous Joseph KABILA : Devoir de mémoire* », préfacé par le Président honoraire Joseph KABILA nous offre effectivement l'opportunité d'en disposer.

Tout « *Expert international* » de la RDC¹, disposant de telles données ou de telles sources, se doit de les exploiter. En effet, il existe plusieurs façons d'aborder le contenu de cette publication. Enseignant et chercheur, passionné par les référents théoriques qu'offre la science politique, il nous paraît judicieux de confronter ces données à l'analyse politique à travers quelques grands auteurs qui ont modélisé les interventions ou les actions des animateurs politiques dans un contexte d'État défaillant comme la République démocratique du Congo. Tel est l'objet de la présente note de lecture.

L'ouvrage est divisé en 3 grandes parties : d'un État inexistant à un État républicain, lutte pour la reconstruction et la stabilisation de l'économie nationale, enfin, Joseph KABILA, les défis et les perspectives pour un Congo nouveau. Pour l'analyse de chacune des parties, il y a nécessité de mobiliser des cadres théoriques adaptés et spécifiques.

De l'État inexistant à un État républicain

Pour la première partie, puisqu'il est question de la reconstruction d'un État, les travaux William I. ZARTMAN² nous offrent la possibilité d'analyser les décisions du Président honoraire à travers son cadre théorique. Au-delà de ce que recommande ZARTMAN lorsqu'il évoque la question non pas d'« *État inexistant* », mais de « *Collapsed States* », le Pr. MWILANYA relève que toute l'action politique de l'ancien président est guidée par

¹ Pour reprendre l'expression du Président honoraire Joseph KABILA in « *La République démocratique du Congo sous Joseph KABILA : Devoir de mémoire* », L'harmattan, Paris 2021, p. 18

² ZARTMAN, I. William (dir.). *Collapsed States : The Desintegration and Restoration of Legitimate Authority*. Boulder, London, Lynne Rienner Publishers, 1995,303 p. 18

une idéologie politique, la « *social – démocratie* »³. Dans la littérature scientifique sur l'analyse décisionnelle, les partisans de l'approche cognitive relèvent que l'« *idéologie* » intervient dans le processus décisionnel comme une des variables fondamentales du « *système de croyances* » de l'acteur politique. Ce système de croyances contribue à structurer sa vision du monde. C'est à la lumière de la « *social-démocratie*⁴ », qu'il faille analyser les décisions prises par le président honoraire. Il est acquis que lorsque le président KABILA accède au pouvoir, la RDC est désintégrée et balkanisée par suite de la première guerre « *mondiale africaine* » pour reprendre l'expression de l'ancien Secrétaire d'état américain Madeleine ALLBRIGHT. À la suite de l'éclatement du pays sombrant dans une guerre locale, nationale, régionale et internationale, la RDC n'assumait plus ses fonctions de souveraineté, de prise de décision et de protection des citoyens. La nécessité de la reconstruire va devenir la priorité de Joseph KABILA. L'option choisie rejoint le cadre théorique de ZARTMAN mais, il y a des conditions préalables à toute politique de réhabilitation d'un « *Collapsed States* ». Pour ce chercheur, en réalité trois conditions essentielles doivent être remplies : la reconstruction du pouvoir central, la participation politique et le pluralisme politique, enfin la capacité pour l'État d'extraire et d'allouer les ressources économiques de manière équitable.

La reconstruction du pouvoir central est passée par les négociations de Sun City en Afrique du Sud mettant en place un régime unique dans le monde politique contemporain d'une présidence de la République composée d'un président et de quatre vice-présidents dans un régime transitoire. Dans le cas présent, nous ne sommes pas dans un cas de figure où cette étape dépend du rôle central d'un « homme fort » dans la reconstruction d'un État éclaté. Suites aux négociations, les différents protagonistes acceptèrent la reconstruction du pouvoir central régie par la Constitution de transition promulguée le 4 avril 2003. Pour MWILANYA, le franchissement de cette étape cruciale n'a été possible que grâce au leadership de médiation du président KABILA. Il est un fait que dans la plupart des régimes politiques africains, une telle architecture institutionnelle ne peut subsister aux dissonances et ambitions des uns et des autres.

La deuxième condition n'a été possible que grâce à l'organisation de la nouvelle architecture institutionnelle de la RDC à travers l'adoption d'une Constitution dite « *progressiste* » mais que la plupart des observateurs avisés décrivent comme une Constitution équilibrée avec un grand chapitre sur la garantie de la protection des Droits humains de tous les Congolais et notamment la garantie du pluralisme politique. Cette dernière est consolidée par l'organisation en 2006 des premières élections libres et démocratiques depuis 1964. Ce processus n'a été possible que grâce à l'adoption de tout un arsenal juridique indispensable comme la loi sur les partis politiques, la loi portant organisation et fonctionnement de la Commission électorale indépendante, la loi portant identification et enrôlement des électeurs, la loi portant organisation des élections

³ Néhémie MWILANYA, *La République démocratique du Congo sous Joseph KABILA : Devoir de mémoire* », L'harmattan, Paris 2021, p. 35

⁴ les partisans de l'idéologie « *social-démocratie* » estiment généralement qu'on peut passer progressivement et sans révolution violente du capitalisme au socialisme. Dans cette optique, l'État doit être interventionniste car il a l'obligation de fournir une multitude de programmes sociaux et doit aussi disposer de sociétés publiques qui assument des pans définis de l'activité économique. Cette idéologie est le fondement de « Hujamaa », parti politique tanzanien.

présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales⁵. Outre ces lois dites essentielles, il y a plus de 170 autres lois et 21 ordonnances-lois qui ont été promulguées. Tout cet arsenal juridique a contribué non seulement à la reconstruction du pouvoir central mais aussi à la garantie de la participation politique et du pluralisme politique.

A la lecture de cette première partie, il ressort que la dernière condition qui concerne la réforme du secteur économique en vue de permettre l'allocation des ressources de manière équitable n'a pas été remplie. Car, ce sont essentiellement les secteurs des affaires foncières, de l'urbanisme et de l'environnement qui ont été réformés lors de cette première phase entreprise de reconstruction d'un État républicain. Les réformes de ces secteurs ne peuvent pas permettre une allocation équitable des ressources économiques car ils représentent moins de 1% des richesses produites en RDC.

Faut-il trouver, ici, l'une des explications de la non-effectivité de l'édification d'un État républicain sur toute l'étendue de la RDC ? Car, on constate que la RDC n'a pas réussi à renforcer sa capacité administrative d'imposer son autorité sur toute la société congolaise comme le recommande ZARTMAN.

De la lutte pour la reconstruction et la stabilisation de l'économie nationale

Du constat de la situation économique catastrophique de la RDC au moment de son accession au pouvoir, le président honoraire se devait d'élaborer un plan de relance et de reconstruction. Ce plan est basé sur la théorie de libéralisme économique telle que développée par Adam Smith⁶, qui met l'accent sur la libération de l'économie et l'absence d'intervention étatique. La mise en œuvre de cette politique d'ouverture de l'économie congolaise s'est faite dans un contexte de diversification des partenaires surtout avec la montée en puissance de certains pays émergents comme la Chine, la Russie, l'Inde et le Brésil. Mais, la libération de l'économie congolaise est à relativiser suite à l'intervention des institutions financières internationales comme le FMI ou la Banque mondiale qui exigeaient l'intervention de l'État dans des secteurs identifiés comme indispensables au redressement économique de la RDC et, surtout, en vue d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative des Pays Pauvres Très endettés (IPPTTE). La RDC s'était engagée dans ce processus dans les années 80 et qui a abouti en 2010. Les seuls secteurs économiques concernés par cette politique de libéralisation furent principalement : les banques, les industries et les infrastructures.

Nul ne doute que les mines constituent le secteur-clé de la vie économique congolaise. Ce dernier a des implications internationales du fait des ressources minières stratégiques dont dispose le sous-sol congolais. Les entreprises y intervenant sont majoritairement des multinationales étrangères dont les chiffres d'affaires dépassent de loin le PIB de la RDC. Pour réussir la reconstruction d'un État républicain, l'intervention dans ce secteur s'avère être le point fondamental de toute politique de redressement économique. Mais comme le dit, Bertrand BADIE⁷, l'État n'est plus l'acteur exclusif des

⁵ Liste non exhaustive

⁶ Robert L. Heilbroner (Sous la direction), *The Essential Adam Smith*, Ed. Robert L. Heilbroner, Londres, 1986

⁷ Bertrand Badie, *La Fin des territoires, Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Fayard, Esape politique, Paris, 1995.

relations internationales. Pour cet auteur, l'État est fondamentalement transnationaliste, voyant dans la prolifération et la volatilité des allégeances sur la scène mondiale une remise en question de la conception territoriale du politique. La théorie transnationaliste met l'accent sur tous ces acteurs non étatiques intervenant dans les politiques nationales des pays. Souvent, dans les pays en « *construction* » ou « *défaillant* », ils jouissent de plus de pouvoirs que les acteurs étatiques nationaux. Dans le cas de la RDC, les multinationales minières implantées peuvent être considérées comme des acteurs majeurs non étatiques intervenants dans les politiques nationales de manière forte. Après un bar de fer intéressant à analyser, la RDC réussit à imposer la révision du code minier. Il est un fait que pour les partisans de la théorie réaliste des relations internationales, malgré le poids effectif des multinationales comme acteur majeur, l'État reste toujours l'acteur-clé des relations internationales qui agit dans le sens de l'augmentation de sa puissance. C'est dans ce sens qu'il faille analyser la bataille du président honoraire pour la réforme du code minier.

Les secteurs des PTNTIC, des infrastructures, du social, culturel et sportif ont aussi fait l'objet des réformes devant permettre une meilleure allocation des ressources. Ce sont des corollaires indispensables à toute politique de reconstruction. S'agissant des infrastructures, il y a lieu de souligner la question du « contrat du siècle » conclu entre les entreprises chinoises et l'Etat pour un financement de 9 milliards USD contre des minerais. A la lecture de ce chapitre, il faille de souligner les limites de mise en œuvre de la politique d'ouverture économique entreprise par le président honoraire. Car l'intervention des institutions financières internationales dans ce deal va ramener ce financement de 9 à 6 milliards USD. L'analyse institutionnelle des relations internationales permet de comprendre ce recul de la RDC. En effet, de part leurs missions et fonctionnements, ces institutions jouent un rôle de médiation permettant des négociations en vue de faire converger les points de vue différents. La mise en œuvre de ce contrat allait constituer un point de rupture entre le président honoraire Joseph KABILA et les anciens traditionnels partenaires de la RDC. Pour ces derniers, l'arrivée des Chinois est perçue comme une trahison de la part de l'ancien président. Toute la politique entreprise est, désormais, analysée comme agressive et allant contre leurs intérêts en RDC.

La fine question ultime à se poser est de savoir si ces différentes réformes sont-elles suffisantes pour permettre le décollage économique du pays afin qu'il devienne émergent ? La réponse à cette question fera certainement l'objet d'autres publications. On peut espérer que cette éventuelle future publication aura comme soubassement les approches théoriques d'évaluation de politiques publiques.

Joseph KABILA, les défis et perspectives pour un Congo nouveau

Dans cette dernière partie, avant d'évoquer les perspectives, MWILANYI analyse les défis identifiés par le président honoraire entravant l'émergence d'un Congo nouveau. Parmi ceux-ci, il y a ce qu'il appelle « *le mal zairois* ». A lecture du contenu, on se rend compte qu'il s'agit de ce que François BAYART⁸ nomme « *la politique du ventre* ». Il est un fait que l'élite politique congolaise cherche toujours à détenir à elle seule toute

⁸ Jean-François BAYART, « *État en Afrique, La politique du ventre* », Fayard-Espace politique, Paris, 1989

l'hégémonie. Cette dernière émerge d'une alliance communautaire entre différents groupes et diverses élites : classe politique, milices armées, chefs coutumiers, hommes d'affaires. Cet objectif tend encore plus à consolider par suite de la poursuite du processus de privatisation de l'espace public. Ainsi, la « politique » étant devenu une source d'accumulations, la plupart des congolais veulent en faire. Toute politique de reconstruction doit-elle prendre en compte de cette variable ? Le président honoraire y répond par la négative.

L'autre défi à relever réside dans la lutte contre la corruption et l'impunité. Toute politique de reconstruction ou de réconciliation après des conflits comme ceux connus en RDC, ne peut être menée sans prendre en considération ces défis.

Comme dans toute publication relatant un bilan, il va de soi que les conclusions soient sous forme d'héritage ou de ce que l'on espère pour l'avenir. Dans le cas présent, il est proposé de rompre avec les approches classiques de développement. S'il y a rupture, quel nouveau modèle de développement adopté ? Ce dernier va se construire dans une perspective de changement basée sur une trilogie de révolutions : la bleue, la verte et le jaune. Ces révolutions pourraient être menées selon l'approche des mouvements sociaux, développée par Alain TOURAINE⁹.

Cette proposition de trilogie restera-t-elle lettre morte ? Ou sera-t-elle concrétisée par une nouvelle plate-forme politique ou par de nouveaux acteurs politiques ?

⁹ Alain TOURAINE, *“Epistémologie de la sociologie, Paradigmes pour le XXI^e siècle”*, De Boeck supérieur, Bruxelles, 2008